



Manifestations et grèves le 22 mai 2008...



Dans plusieurs pays de la planète, les luttes sont devenues incontournables pour faire face à cette montée en puissance de la misère, de la faim, dont beaucoup sont victimes et de cette société où "l'argent roi" n'a pas de limites au détriment de ceux qui

n'ont que leur travail pour obtenir un salaire pour vivre ou survivre.

Cette situation est aussi propre à notre pays. La multiplication des luttes dans des secteurs où l'on avait pas l'habitude d'en trouver, témoigne d'un malaise profond.

Se rendre à son travail devient un luxe dans ce contexte de flambée des prix du pétrole alimentant des milliards de profits des compagnies pétrolières qui dominent le marché et du même coup, les caisses de l'État qui prélèvent une importante taxe sur chaque litre de carburant.

Le droit de manger du pain, du yaourt et des pâtes devient aussi un luxe pendant que d'autres s'autorisent à dépenser des millions d'euros dans des soirées mondaines....

La perception grandit d'une profonde injustice et des choix actuels qui favorisent la minorité des plus riches au détriment de l'immense majorité créatrice de richesses.

Les attaques permanentes contre les politiques sociales et familiales deviennent d'autant plus insupportables que la valeur des richesses créées ne diminue pas, bien au contraire.

Sous prétexte de réformer les retraites, on voudrait encore faire travailler les salariés plus longtemps : c'est injuste.

NON au 41 ans, **OUI** à une retraite avec un départ effectif à **60 ans garanti par une retraite à taux plein.**

OUI à la reconnaissance des travaux pénibles avec un **départ à 55 ans financé par les employeurs.**

L'enjeu du 22 mai 2008 est de taille ! Les 5 Confédérations appellent à s'opposer à ce nouveau recul social. Le 29 mars dernier, la CGT avait déjà sorti l'étendard de la riposte. Le 1^{er} mai 2008 a révélé également une participation plus importante dans les manifestations.

**SALAIRE-EMPLOI-RETRAITE
sont indissociables.**

Le 22 mai 2008, soyons plus nombreux, plus forts, pour construire un mouvement de grande ampleur.

Public, privé, lycéens, chômeurs, actifs et retraités, le 22 mai 2008, **créons la solidarité dans la lutte, seule alternative possible à la politique de "Sarko-Parisot".**

L'argent pour financer les retraites existe déjà, mais il passe dans les profits ! La meilleure taxation des profits n'est-elle pas une augmentation des salaires ? Ceci résout à la fois la question des salaires (pouvoir d'achat) et de financement des retraites (cotisations).

Cet argent, récupérons-le par une mobilisation massive le 22 mai 2008 !

Soyons nombreux !



l'agenda syndical

Le calendrier fédéral

- **21 mai 2008** - Réunion collectif MIP à Montreuil (93)
- **26 mai 2008** - Collectif Orga à Montreuil (93)
- **27 mai 2008** - Réunion du CEF à Montreuil (93)
- **29 mai 2008** - Journée d'études "salaire socialisé" à Antibes (06)
- **29 mai 2008** - Collectif Chimie Région 59 & 62 à Lens (62)
- **4 juin 2008** - AG Chimie à Montreuil (93)
- **4 et 5 juin 2008** - Collectif Jeunes avec journée d'études "comprendre et lire la fiche de paie"
- **11 juin 2008** - Journée d'études "santé au travail" UFICT à Montreuil (93)
- **13 juin 2008** - AG des syndicats de la Répartition Pharmaceutique

Formation syndicale :

- **19 au 23 mai 2008** - stage de base à Compiègne (60)
- **26 au 30 mai 2008** - CHSCT Niveau 2 à Courcelle (91)
- **5 et 6 juin 2008** - stage vie syndicale et orga en Rhône-Alpes.
- **16 au 20 juin 2008** - CHSCT Avitailleurs à Courcelle (91)

Le calendrier confédéral

CE confédérale : 19 mai 2008
CCN CGT : 27 et 28 mai 2008

- **11 juin 2008** - 2^{ème} Forum : Nouveau statut du travail salarié à Montreuil (93)

l'agenda paritaire

● Mai 2008

Le 16 : UFIP - Égalité H/F
Le 19 : SNCP - Droit syndical
Le 22 : UFIP - Pénibilité **ANNULE pour cause de mobilisation et grèves.**
Le 26 : UFIP - OPMQ -GTPa

Formation professionnelle : Mettre la formation au cœur du développement humain.

Madame LAGARDE, en demandant l'avis du Conseil d'Orientation pour l'Emploi sur la formation professionnelle, avait une priorité et un objectif : **recupérer l'argent collecté pour la formation de tous les salariés, pour le concentrer vers les demandeurs d'emploi et les jeunes sans qualification ; faisant ainsi, elle prépare les esprits à la rigueur budgétaire.**

Le Conseil aurait pu se sentir contraint de ne répondre qu'aux préoccupations de Madame la Ministre. Cela n'a heureusement pas été le cas.

- Pour la CGT, il ne s'agit pas d'orienter, ou de réorienter, les financements et de prendre aux salariés en activité pour aider un public à la recherche d'emploi.
- Pour la CGT, il s'agit de mettre le salarié au centre des dispositifs de formation afin de lui permettre d'acquérir les savoirs nécessaires et de maintenir et développer ses connaissances tout au long de son parcours professionnel.

Toute approche comptable ne permet pas de répondre à l'attente des salariés, aux besoins des entreprises, aux enjeux que constitue aujourd'hui le besoin de formation, de qualification, d'augmentation des salaires.

Il y a besoin de développer la dynamique contenue dans la notion de parcours professionnel.

La formation doit être un droit attaché à la personne, garanti collectivement.

Par ailleurs, l'articulation entre la formation initiale et continue doit véritablement se mettre en place. Elle permettra de ne pas laisser sur le bord du chemin des jeunes et moins jeunes ayant quitté le système scolaire sans diplôme ou sans les savoirs nécessaires.

Comme le souligne la CGT, le service public de l'emploi ne doit plus être réservé aux salariés qui sont privés d'emploi. Il doit être un outil au service de l'élaboration des projets de vie et professionnel de chaque salarié ayant ou non une activité professionnelle.

Le 15 avril 2008, a commencé le travail du groupe quadripartite (État, région, organisations syndicales de salariés et d'employeurs).

La CGT

portera sa volonté d'inscrire la formation comme un élément moteur du développement économique, social, de l'emploi.



● Retraites : LE GOUVERNEMENT CONFIRME ET PROLONGE SA LOGIQUE DESTRUCTRICE !

LE 22 MAI 2008, PRIORITE A L'ACTION !

Le gouvernement a communiqué ses "orientations pour le rendez-vous 2008 sur les retraites". L'appréciation de la CGT est sans ambiguïté, il s'agit "d'orientations gravissimes" et il y a nécessité d'amplifier la mobilisation.

Sur la méthode :

Il n'y a aucune "concertation". Le rendez-vous de 2008, en l'état, n'est qu'un faux-semblant. Le gouvernement a verrouillé tous les choix et déclare : "Il n'y a pas d'alternative au plan gouvernemental" !

Sur le fond :

SARKOZY avait, lors de son intervention télévisée, confirmé l'allongement de la durée de cotisations à 41 ans d'ici 2012. Il a été clair : "l'allongement à 41 ans est dans la loi, il n'y a pas lieu d'y revenir".

Toute la communication gouvernementale cherche à dissimuler que ce qui est programmé, c'est la poursuite et l'accélération de la baisse du niveau des retraites.

La désindexation des salaires est en effet un mécanisme redoutable qui va amputer d'un tiers le montant des pensions relativement au salaire moyen. L'OCDE est très claire : le taux de remplacement du salaire moyen par la pension va tomber à 51 %. Hormis le Royaume-Uni et l'Allemagne, c'est le taux le plus bas des pays européens !

"L'emploi des seniors", qui est une réelle question que nous posons depuis 30 ans, sert de diversion. Pour la deuxième fois en 3 ans, le gouvernement prétend s'y attaquer. Mais toutes les contraintes vont peser sur les salariés :

- fin de tous les dispositifs de préretraite,
- extinction de la dispense de recherche d'emploi pour les chômeurs âgés,

- amputation de la prime de départ à la retraite pour les salariés qui n'auront pas une carrière complète...

De surcroît, les conditions d'entrée dans le dispositif des "carrières longues" sont décalées d'un an, ce qui va réduire rapidement le nombre d'entrées. L'allongement de la scolarité à 16 ans en 1974 va diminuer considérablement les éventuels bénéficiaires.

Pour la Cgt, il faut améliorer la situation vis-à-vis de l'emploi des seniors, mais aussi des jeunes, des salariés peu qualifiés et de tous les demandeurs d'emplois.

Les incitations à prolonger l'activité professionnelle, au travers de la libéralisation du cumul emploi-retraite, relèvent de la satisfaction d'une revendication patronale. Elles remettent en cause la retraite elle-même !

Sur la pénibilité : rien, le document écrit remis par Xavier BERTRAND, évoque "une initiative gouvernementale" pour débloquer la négociation. Le gouvernement là aussi, continue à miser sur "la bonne volonté du Medef". Celle-ci aurait pourtant eu l'occasion de se manifester depuis 3 ans et demi que sont ouvertes les négociations, y compris après les actions et les initiatives qui se sont déroulées le 4 mars !

Sur le montant des retraites, leurs revalorisations, aucune réponse satisfaisante n'a été apportée.

Par contre, en ce qui concerne les pensions de réversion, c'est une véritable arnaque. En 2003, suppression de la condition d'âge et de l'allocation veuvage, aujourd'hui, rétablissement d'une condition d'âge sans rétablissement de l'allocation veuvage !

Globalement, on voit poindre la perspective à moyen terme de la constitution d'un régime de retraite unique pour les salariés du privé, intégrant régime de base et régimes complémentaires. Le régime de base devient de plus en plus

contributif, le financement des droits familiaux à la retraite est passé à la caisse d'allocations familiales, les régimes complémentaires sont intégrés dans les objectifs de minima de pensions. On ne peut être qu'inquiet sur ce processus souhaité par le Medef, dans un contexte de régression des droits pour les salariés.

L'ouverture par le gouvernement d'une perspective de discussion sur le niveau des retraites en 2010, ne doit pas faire illusion.

C'est, dès maintenant, que d'autres choix doivent être opérés pour garantir l'avenir du système par répartition et donner confiance aux nouvelles générations.

C'est pourquoi les questions de nouvelles ressources de financement ne peuvent être éludées. L'argent existe, les profits des entreprises explosent à la grande satisfaction des actionnaires. Alors que, dans le même temps, les salariés subissent les pertes de pouvoir d'achat et les remises en cause de leur protection sociale.

La priorité est donc bien la mobilisation.

- Le 1^{er} mai a été une première étape, le 15 en sera une autre.
- Partout, prenons les initiatives nécessaires afin de préparer l'action.
- Pour le 22 mai : tout le monde doit être sur le pont, que ce soit dans l'entreprise ou dans les manifestations !

Pour ce faire, nous vous appelons à prendre toutes les dispositions nécessaires pour reporter toutes les réunions qui étaient prévues ce jour.



Un mois de mai chargé en mobilisations doit se traduire par un renforcement !



Calendrier des opérations électorales	Prud'homales 2008 ↓
Contrôle des listes provisoires (mairie, commissions communales)	▶ 16 avril au 12 juin 2008
Date limite des arrêtés fixant les bureaux de vote (leur préparation commencera le 21 avril 2008)	▶ 27 juin 2008
Arrêt des listes électorales	▶ 19 septembre 2008
Recours gracieux du Maire concernant les listes électorales	▶ 19 septembre au 20 octobre 2008
Recours contentieux auprès des tribunaux d'instance	▶ 21 octobre au 3 décembre 2008
Dépôt officiel des candidatures	▶ 30 septembre au 14 octobre 2008
Recours concernant les candidatures	▶ 15 au 29 octobre 2008
Date limite de remise du matériel de vote à la commission propagande	▶ 6 novembre 2008
Scrutin	▶ 3 décembre 2008

Le syndicalisme est face à des enjeux de société considérables : pouvoir d'achat, salaires, retraites, protection sociale, libertés et droits syndicaux... se retrouvent soumis aux seules volontés du patronat et gouvernement.

Construire un rapport de forces pérenne nous permettant de gagner du progrès social pour tous, nécessite qu'un plus grand nombre de salariés fasse le choix de se syndiquer à la CGT. Avec eux, nous avons besoin d'implanter l'outil Cgt dans les secteurs d'activités desquels nous sommes absents, en priorisant les Pme et Pmi.

Agir sur nous-mêmes, sur notre implantation, est une condition nécessaire au renforcement de la maison CGT et aussi, un puissant facteur de rassemblement pour gagner sur nos revendications. **Il devient aussi important de remettre la question de la cotisation au 1 % du salaire.**

Depuis que le nouveau système de cotisations a été mis en place, nous nous sommes vite aperçus que de plus en plus de syndicats effectuant les reversements

à COGETISE sur la cotisation du syndiqué se retrouvent en dessous de la moyenne des cotisations qu'ils versaient en 2006. Comment pouvons-nous avoir dans des entreprises des cotisations qui sont inférieures au SMIC alors que le syndiqué travaille à plein temps ?

Nous demandons donc à tous les syndicats de mettre en débat avec les syndiqués la règle de vie de la CGT où la cotisation représente 1 % du salaire.

• **Cotisations 2007/2008 :**
Pour 2008, nous en sommes à 7022 FNI réglés à COGETISE. Une grande partie des syndicats n'a pas encore effectué de règlements.

Pour 2007, nous en sommes à 22656 FNI réglés. Cela représente un retard de 1972 FNI pour atteindre le 100 % par rapport à 2006.

Il devient donc urgent que chaque syndicat se mette à jour de ses cotisations.

Questionnaire ADHESIONS NOUVELLES 2008

à retourner à la Fédération afin de faire le bilan des initiatives et des résultats obtenus.



NOM du SYNDICAT : _____

Adresse : _____ Localité _____ Département : _____

Dispositions prises : _____

Résultats obtenus ↓

- Jeunes
- Femmes
- UFICT
- UFR

A remettre à un délégué CGT ou à retourner à la FNIC CGT—Case 429 - 263 rue de Paris- 93514 Montreuil Cedex
Fax. 01 48 18 80 35—E-mail : fnic@cgt.fr

Pour choisir vos vacances en toute confiance !

www.touristravacances.com

Réservations 0890 567 567 (0,15 € la min.)